

APPEL À CANDIDATURE

Classe à horaires aménagés musique (CHAM)
au collège J. Michelet (de la 6^e à la 3^e)

ALLIER ÉTUDES ET CHANT C'EST POSSIBLE !



RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

LA VILLE
CREIL
creil.fr f t i o

Dans le cadre d'un partenariat en éducation artistique, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Oise et la Ville de Creil proposent aux élèves du collège Jules Michelet une formation spécifique en chant, en complémentarité avec leur formation générale et liée au dispositif de classe à horaires aménagés musique (CHAM), allant de la 6^e à la 3^e.

Pour la bonne mise en œuvre de ce dispositif, une convention permet au conservatoire municipal de musique et de danse de Creil et au collège Jules Michelet de travailler en étroite collaboration.

QU'EST-CE-QUE LA CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM) ?

Le projet de cette classe est centré sur le travail de la voix en chorale.

Dans ce dispositif, le temps des cours de musique est doublé, passant donc d'une heure à deux heures hebdomadaires au collège. De plus, chaque semaine sur leur temps scolaire, les collégiens en CHAM bénéficient de cours de chant choral avec un chef de chœur du conservatoire municipal de musique et de danse.



À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Nul besoin d'avoir pratiqué la musique ou le chant auparavant. Cette classe est proposée aux enfants actuellement inscrits en CM2.

Il est également possible d'intégrer la CHAM en cours de cursus, en début de 5^e, 4^e ou 3^e, selon les places disponibles.

COMMENT S'INSCRIRE EN CHAM ?

Il est nécessaire de remplir un **dossier de candidature** afin d'être convoqué à un test, qui conditionne l'admission en CHAM.

Ce dossier est accessible :

- au conservatoire de musique et de danse, au secrétariat ou auprès de Sabine LIEPA, coordinatrice CHAM | C4 | JCO ;
- en téléchargement sur le site creil.fr/c4 ;
- au collège Jules Michelet.

Le dossier de candidature est à **retourner dûment complété au conservatoire de musique et de danse au plus tard le jeudi 6 avril 2023** (par courrier, mail ou à remettre au secrétariat).

Les candidatures postérieures à cette date pourront être acceptées si des places restent à pourvoir : au sein de la CHAM de Creil, le nombre maximum d'élèves est fixé à 26 afin de garantir la possibilité de réaliser un travail sérieux.

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR INTÉGRER LA CHAM ?

Une sélection est faite car le nombre de places est limité, cependant la motivation et l'envie de chanter sont les critères principaux.

Le test est simple et ne nécessite aucun prérequis musical : il faut aimer chanter !

Les entretiens et auditions auront lieu en mai 2023. La date, le lieu et l'horaire de convocation de votre enfant vous seront communiqués après la date limite de dépôt des candidatures.

Au cours de ce test, le ou la candidat.e devra interpréter une chanson choisie dans la liste annexée au dossier de candidature.

Tous les dossiers seront ensuite étudiés par une commission*, qui étudie avec attention les motivations de chaque candidat.e.



LA FORMATION C'EST BIEN MAIS CE N'EST PAS TOUT...

Si bénéficier d'une formation spécifique en musique et en chant choral est un des objectifs, aller au-devant du public fait également partie du projet lié à la CHAM : le « Chœur C4 » est amené à participer à de nombreuses manifestations publiques, pendant et en dehors du temps scolaire (concerts, prestations télévisuelles...).

**Commission constituée de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, du principal, du conseiller pédagogique et du professeur d'éducation musicale du collège Jules Michelet, du directeur du conservatoire de musique et de danse, du chef de chœur et de deux représentants de parents d'élèves.*

LE CHŒUR C4 EN CONCERT

Le chœur C4 se représente 20 à 30 fois par saison (concerts, stages, prestations télévisuelles...).

DÉCOUVREZ AUSSI LES C4

- 3^e album "*Alors on chante*", (10 € auprès de l'association des amis du conservatoire).
- documentaire "*Le chant des possibles*", réalisé par David Le Glanic.
- Sur Facebook, *LeChoeurC4*
- Sur *Creil.fr/c4*
- Sur *youtube*

CONTACTS

Conservatoire municipal de musique et de danse de Creil

Sabine LIEPA, coordinatrice CHAM | C4 | JCO

✉ sabine.liepa@mairie-creil.fr

✉ cmmd.cham@mairie-creil.fr

☎ 03 44 29 67 32

Secrétariat

✉ conservatoire@mairie-creil.fr

☎ 03 44 29 51 48

Direction de la culture

✉ culture@mairie-creil.fr

☎ 03 44 29 51 30

Collège Michelet

📍 70, rue Jules Michelet - 60100 Creil

✉ ce.0601449z@ac-amiens.fr

☎ 03 44 25 04 83

